

Paris, le 3 juin 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Il enferme ses vaches dans l'étable et les abandonne : 60 cadavres !

L'année dernière, à Bordères-Louron (Hautes-Pyrénées), lors du week-end du 8 mai, les forces de l'ordre et les agents de la direction départementale des services vétérinaires intervenaient dans une ferme et découvraient 60 cadavres de bovins en état avancé de décomposition.

L'enquête judiciaire a permis de démontrer que les animaux ont été privés de nourriture, après une longue et atroce agonie. Enfermés dans leur étable et ne pouvant accéder à leur alimentation à cause des barrières, les bovins sont morts de faim avec, sous leurs yeux, de nombreuses boules de foin stockées à quelques mètres d'eux !

Pour le Docteur vétérinaire Jean-Pierre KIEFFER, président de l'OABA, un tel comportement est incompréhensible et inexcusable : « *L'exploitant, qui a ainsi délaissé ses bêtes, avoue avoir eu trop de travail après le décès de son père. Mais s'il ne pouvait plus s'occuper de ses vaches, pourquoi ne pas les avoir laissées en pâture ? Enfermées et privées d'aliments, elles n'avaient aucune chance de survivre. Comment cet exploitant agricole a-t-il pu laisser crever ses bêtes alors qu'il habite à quelques mètres de leur étable ? Comment pouvait-il supporter les meuglements de détresse des animaux puis l'odeur de putréfaction qui s'en dégageait ?* »

Autant de questions qui ne manqueront pas d'être posées à cet exploitant, convoqué le 10 juin prochain devant le tribunal correctionnel de Tarbes. Il devra y répondre d'abandon d'animaux, un délit passible de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende, outre la peine complémentaire d'interdiction à titre définitif de détenir un animal. Une peine que ne manqueront pas de solliciter l'OABA et les 8 autres associations nationales qui se sont constituées parties civiles aux côtés de l'Association Pyrénéenne de Protection Animale (APPA-Equidés).

Contact presse :
Frédéric FREUND
Directeur de l'OABA
01 43 79 46 46